



## Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement

1333 - Conseil sur l'habitat

### **PDH - Proposition d'attribution de subvention concernant une étude de faisabilité pour la réalisation de logements locatifs sociaux à SCHWOBSHEIM**

**Rapport n° CP/2016/414**

**Service gestionnaire :**

L5 - Habitat

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une aide financière à la Commune de SCHWOBSHEIM pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la création de logements locatifs sociaux dans l'ancien presbytère sis rue de l'Ecole à SCHWOBSHEIM.

Lors de sa réunion du 26 mars 2012, le Conseil Général a décidé d'actualiser son dispositif d'aide aux Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, concernant les études de faisabilité et de pré-programmation pour la réalisation de logements aidés.

Le Département finance ainsi ces études à hauteur de 80 %, la subvention départementale étant plafonnée à 6 400 € HT, hors étude énergétique. Ce plafond est porté à 8 000 € sur les territoires prioritaires de la territorialisation de la politique départementale de l'habitat pour la mobilisation du bâti existant, à savoir les territoires des schémas de cohérence territoriale de l'Alsace Bossue, de Saverne et de Sélestat.

Dans ce cadre, il est proposé à la Commission Permanente de décider de l'attribution d'une subvention à la Commune de SCHWOBSHEIM pour une étude de faisabilité pour la réalisation de logements locatifs sociaux dans l'ancien presbytère de SCHWOBSHEIM. Le montant de cette subvention serait de 3 200 €.

La commission du territoire d'action Sud a émis un avis favorable à cette proposition.

Le présent dispositif se fonde sur les articles L.3211-1 du code général des collectivités territoriales et L.312-2-1 du code de la construction et de l'habitation.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
22658	65-65734-72	25 200,00 €	4 260,88 €	3 200,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer à la Commune de SCHWOBSHEIM une subvention d'un montant de 3 200 € représentant 80% du coût subventionnable HT pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la création de logements locatifs sociaux dans l'ancien presbytère sis rue de l'Ecole à SCHWOBSHEIM.*

Strasbourg, le 25/08/16

Le Président,



Frédéric BIERRY